

Géopolitiques de Nantes

« Vers une nouvelle course aux armements ? »

Intervenants : **Sylvie Brigot-Vilain** (directrice générale d'Amnesty International France) ; **Jean-Marie Collin** (expert dans les domaines du contrôle des armements, de la dissuasion nucléaire, de la non-prolifération et du désarmement nucléaire) ; **Fanny Coulomb** (maître de conférences en économie à Sciences Po Grenoble et membre du Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE)) et **Jérôme Pellistrandi** (militaire, général 2S de Saint-Cyr, docteur en histoire, rédacteur en chef de la *Revue Défense nationale* et chef du bureau des sessions régionales de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)). Conférence présentée par **Jean-Pierre Maulny** (directeur adjoint de l'IRIS, responsable des études liées aux questions de défense, à l'Europe et à la défense, à l'OTAN, à l'industrie d'armement et aux ventes d'armes. Dirige ARES Group).

Fait penser au bloc de guerre froide : EU/URSS

Aujourd'hui : multiplication des pôles d'armement. Question nucléaire au cœur de la question de l'armement. Utilité des armements.

Quelles sont les raisons d'une nouvelle course aux armements

3 axes qui expliquent la situation

- Accroissement des dépenses d'armement dans le monde qui s'explique par un accroissement des tensions (pays nord de l'Europe qui craignent la Russie, et les pays du sud de l'Europe qui craignent le terrorisme, Asie : augmentation des dépenses militaires de la Chine liée également à la croissance économique, EU : question du match avec la Chine (challenger niveau commercial et militaire) : augmentation de l'armement
- Armement et désarmement : 2 faces d'une même politique par un pays : un pays cherche sa sécurité (histoire : 1985-1995 : désarmement) 2 pays à un niveau de puissance égale : aisé de désarmer : rester à un niveau d'égalité. Traité New Start de 2010 ; Ojd plus de situation d'équilibre : déséquilibres multiples. EU/Russie, EU/Chine. 1987/ Traité sur les forces nucléaires intermédiaires : EU en sont sortis à cause de la Russie. On n'est pas dans une période de désarmement car on est pas dans une situation d'équilibre qui le permette.
- Emergence de la société civile et des ONG comme un facteur de désarmement. Années 1990 : interdiction des mines anti personnelles en 1997, interdiction ?, élargissement des territoires sur lesquels peuvent intervenir les ONG : question humanitaire. Traité sur le commerce des armes de 2013 venant réglementer le commerce des armes.

Accélération de la course à l'armement aujourd'hui car le champ des possibles s'est élargi : cyberspace et espace lui-même + dimension des espaces océaniques. Pbmatique

derrière de la course à l'innovation. 2 moteurs : EU (GAFAM) et la Chine qui met des moyens considérables (objectif 2049) effort industriel et technologique de la chine passe par l'armement. Astronautique, aéronautique. Récemment entreprise privée en Chine a fait un lancement. La Chine n'a pas rattrapé les EU mais elle met les moyens économiques et humains. Dernier classement des pays exportateurs : Chine rentre dans le top 20 et exporte beaucoup : lorsqu'on voit les pays dans lesquels sont importées ces armes on peut s'inquiéter.

Arme de destruction massive : a fait 70000 morts à Dresde ou Tokyo : il a fallu seulement 300 grammes de matière pour tous ces morts et les répercussions. Aujourd'hui 13 395 armes nucléaires dans le monde. : EU et Russie ont la majorité, la France derrière, ensuite, grande Bretagne, Pakistan : 9 pays ont l'arme nucléaire.

Aujourd'hui ces armes sont modernisées et renouvelées. Hausse du budget de la dissuasion nucléaire. 2014 : 23 milliard, 2019 : 37 milliard

Aujourd'hui on a des états qui travaillent ensemble. Depuis 2010 mise en place de l'initiative humanitaire. Traité de non-prolifération.

TIAN : traité ratifié par 32 états, va rentrer en vigueur en 2020. Objectif : résoudre le pb, ce traité est la clé

En quoi les ONG pèsent sur le traitement des armements ?

On est dans cette logique de puissance. Au-delà des chiffres. Depuis 2003 (d'après SIPRI : centre de recherche à Stockholm) : chiffres de plus en plus élevés. Partenariats stratégiques et raisons économiques (France : 3ème exportateur d'armes, a augmenté ses exportations de 43% à partir de 2013, on vend 7 milliard d'euros : clients : l'Inde et le Pakistan, Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Egypte, la Chine)

Personnels français impliqués dans l'armement.

On demande une transparence sur les armes et un débat démocratique. Au delà des chiffres de façon globale : le SIPRI : chiffre global des dépenses militaires : 1822 milliard de dollars (s'ils étaient réinvestis ailleurs ?)

On ne nie pas la complexité de la question mais l'idée est d'ouvrir un vrai débat sur la question. N'est-il pas temps de changer notre vision ? : en quoi cette question d'armement répond aux pb de sécurité ?

Quelles sont les menaces et en quoi ces armements y répondent-ils ? Conséquences de ce niveau d'armement sur les populations dans les pays dans lesquels elles sont vendues et les pays dans lesquels elles sont utilisées.

Quelle est la marge de manœuvre des états ? (qui doivent rendre des compte à leur population)

Ça dépend des états. France : distinguer la question de la politique de défense et la question des exportations d'armement et du contrôle dessus, et question de la transparence sur la politique de défense et sur la politique d'exportation. Politique de défense, politique d'armement : depuis 2015 : phase de croissance limitée de nos dépenses de défense après une période de baisse 1992-2015 : phase de diminution du budget d'armement.

3% du PIB en ? , aujourd'hui : 1,79%

Equipements vieux de l'armée de terre. Lancer Un programme d'armement ne coûte rien. La dépense budgétaire est très compliquée par rapport à l'armement. Phase de mise en service, là on va être dans une phase de renouvellement (équipements anciens, sous-marins peuvent devenir détectables etc) ennuyeux : à peu près tout le matériel qui doit être renouvelé.

Pays qui veulent obtenir l'arme nucléaire : pb (Iran, arabie saoudite...)

Question des ventes d'armes : ont augmenté ces dernières années depuis 10 ans : représentent aujourd'hui 7 ou 8 milliards d'euro.

Question du respect des traités. Droit humanitaire respecté ? Réflexion : on a besoin de ces exportations sinon on aura la question du maintien de l'autonomie : forme d'autonomie stratégique pour ne pas être obligé d'acheter du matériel américain.

Question de transparence : a progressé depuis 1998 : site du parlement rapport au parlement sur exportations d'armement. Action positive des ONG qui va permettre d'améliorer notre standard en matière de contrôle des armes et sécurité.

Dissuasion nucléaire : il s'agit de renouveler, non pas d'accroître nos capacités (on a 300 têtes nucléaires) : volonté de conserver notre autonomie stratégique (par rapport aux autres pays). Attention à bien réfléchir. Notre problématique : garantir notre sécurité.

Objectif : Remplacer d'ici 2030 les sous-marins nucléaires

Aujourd'hui on est dans des rapports de force : comment contrer ces rapports ?

On renouvelle nos avions actuellement en vol. Avions actuels datent de 1964. Nos soldats déployés dans le Sahel roulent dans des fourgons datant de 1976. Il s'agit de rattrapage, de faire le minimum par rapport à des adversaires plus aguerris. Russie : a repris du poil de la bête en terme de puissance militaire.

Pakistan : nous avons vendu des sous-marins : attentat de Karachi : on a plus d'exportation avec le Pakistan mais lien avec le commandement militaire pakistanais qui tient la route et permet d'éviter le débordement. Elites militaires, élites civiles. Travail d'accompagnement et de formation. On ne change pas les mentalités en 6 mois. On a des soldats saoudiens aujourd'hui. Réflexion sur les droits de l'homme présente dans la formation. Former les élites de demain. (militaires qui parlent)

2 phases : modernisation (prolongement de systèmes existant) et création. Pèse sur le budget de la défense alors qu'il n'y a aucune transparence ni débat au sein du parlement.

Début de transparence en 2014 (Patricia Adam) : 28 personnes pour la dissuasion, 2 contre. Depuis plus d'audition ouverte sur ce sujet. Pas de discussion, rien a été dit au sénat. Le désarmement assure notre sécurité, ce n'est pas l'armement.

Autonomie stratégique : on peut se demander ce que ça veut dire aujourd'hui. Initiative européenne d'intervention : parce qu'on manque de budget. 24 janvier 1946 : tte première résolution : travailler sur les armes chimiques et nucléaires. Soit on les interdit et on les élimine, soit on trouve un moyen de les contrôler.

Sécurité : quelle est la menace la plus importante pour nous aujourd'hui ? Dérèglement climatique.

Il faut regarder tout ça différemment aujourd'hui et ne pas rester dans les schémas anciens. Avec un débat autour de ces questions, on pourrait peut-être changer le paradigme.

Réalité : il faut un courage politique aujourd'hui pour arriver à dépasser ces différentes lignes. Lorsque les médias les révèlent. Le Yémen : ça fait des années que la France est impliquée dans la guerre.

Aujourd'hui le rapport du groupe éminent des droits de l'homme : rapport met en cause la responsabilité de la France, du Royaume-Unis, de l'Arabie saoudite etc...

Rapport réel révèle à quel point la France était au courant de ce qui se passait (les dirigeants). En application du droit international, on demande que ces exportations s'arrêtent. Si les ONG ne poussent pas avec l'aide des médias il ne se passe rien. Voir la nouvelle campagne d'Amnesty international sur la fashion week.

Questions :

Poids des ONG : ce qui pourra permettre d'aboutir à des communautés plus stables, on doit faire avec des frontières. On est dans un monde ultra interdépendant et ultra connecté. Ce qui permet de créer une stabilité c'est de répondre aux causes profondes de l'instabilité : inégalités, guerres, violence. Cause profonde : Manque de l'accès à l'éducation : permet l'émergence des extrêmes dans un nombre croissant de pays. Il faut travailler ensemble à ce changement de paradigme. Cmt aborde-t-on ensemble ces causes d'instabilité et d'insécurité ?

On est dans une pleine hypothèse. On ne peut pas prouver que la paix vient de la dissuasion totalement. Mythe institué depuis 1945 : de Gaulle dit que ce n'est pas grâce à l'arme nucléaire que la guerre a cessé même si elle a aidé.

On est dans l'équilibre de la terreur

Film : *L'homme qui a sauvé le monde*.

La politique de dissuasion nucléaire doit marcher tout le temps sinon ça n'a pas d'intérêt. Tout un tas d'exemples qui montrent qu'il y a un angle mort dans la politique de dissuasion nucléaire. Menaces par rapport aux cyber : satellites qui ne sont pas toujours en pleine sécurité donc on a créé une politique spatiale.

Désarmement : situation qui n'est pas favorable actuellement. Course aux armements Chine/EU. Russie se sent menacée par les EU. Les ONG sont très actives donc il faut que les Etats soient actifs. Situation qui n'est pas favorable pour la France. Politique spatiale militaire parce qu'on est inquiets des développements. Il faudra redevenir actifs. On commence à parler de désarmement et politique des armements alors qu'on en parlait plus depuis 20 ans.

Article 6 de non-prolifération des armes.

Pas de missiles hypersoniques dans l'espace mais fait partie des progrès technologiques qui ne sont pas du tout encadrés.

Problématique de la reconstruction des états. L'action militaire n'est que le prélude et doit être accompagné de l'aide au développement. On a de vraies inquiétudes. Positif : budget européen augmente.

Si on veut pouvoir entamer un dialogue, notamment avec la Russie, cette dimension européenne est importante.

Missiles supersoniques (au-delà de mag 3 et de mag 4)

La Chine échappe à tous les traités, Jinping pense que la Chine va donner les prérogatives aux autres pays. Trouver les angles d'approche économiques qui pourraient basculer les rapports. Thaïlande qui est en train de s'offrir aux chinois : état soumis à l'imperium chinois. FAO : Candidat chinois élu par un certain nombre de pays africains.

Enjeux qui nous inquiètent actuellement.

Burkina faso : affrontement ethniques, claniques, religieux, les militaires essaient de faire au mieux.

On ne connaît pas le nombre de licences d'exportations accordées. On sent qu'il y a une fierté de la France dans les 7 ou 8 milliard d'exportations. On imagine que le risque de sécurité des civils est évalué mais on ne sait pas vraiment. Il y a un problème de transparence. Si on connaît à peu près le budget de dissuasion nucléaire, on a pas les chiffres des différents budgets en faisant partie. Système d'armes qui se déclencheraient automatiquement. Intelligence artificielle : vrai questionnement. Logique des industriels.

Livre d'Anne Poiret : *Mon pays vend des armes*

C'est effectivement les politiques qui doivent s'en occuper. ONG peuvent influencer, essayer de faire en sorte que les politiques respectent les droits de l'homme.

On ne peut pas se permettre d'avoir une croissance importante et durable dans le temps. Question de volonté des parlementaires. Question du contenu du rapport aux armements sur l'exportation des armements : oui on peut faire mieux, classification matériel militaire : insuffisant on devrait avoir les licences qui ont été accordées, et ce sont des montants plafonds. Il faudrait les vrais chiffres et les types de matériels militaires qui ont été vendus. Peut-être qu'on pourrait essayer d'avoir au minimum qqch de plus transparent.

Résumé du rapport du groupe d'experts de l'ONU de 2018 (site de l'ONU) :

Yémen : Des Experts onusiens soulignent des crimes possibles de guerre commis par des parties au conflit

Genève (28 août 2018) – Les informations documentées par le Groupe d'experts éminents régionaux et internationaux sur le Yémen GEE laissent fortement penser que des parties au conflit ont perpétré et continuent à perpétrer des violations et crimes du droit international.

Les constatations sont détaillées dans un rapport de 41 pages publié mardi par le Groupe d'experts éminents régionaux et internationaux sur le Yémen, mandaté par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour entreprendre un examen approfondi de la situation des droits de l'homme dans le pays.

Le rapport du Groupe d'experts qui couvre la période de septembre 2014 à juin 2018, analyse les formes essentielles des violations et abus du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et droit pénal international par des parties au conflit. Le rapport identifie aussi les domaines importants où des violations et abus auraient été commis, mais qui nécessitent de plus amples investigations.

Entre autres conclusions, les experts déclarent que des personnes dans le Gouvernement du Yémen et la coalition, y compris l'Arabie saoudite et les Emirats arabes Unis, et dans les autorités de fait auraient commis - sous réserve d'une qualification déterminante par un tribunal indépendant et compétent- des crimes internationaux.

Le rapport note que les frappes aériennes de la coalition ont causé la majorité des cas directs de victimes civiles. Les frappes ont touché des zones résidentielles, des marchés, des funérailles, des mariages, des centres de détention, des bateaux civils et même des centres médicaux.

En s'appuyant sur l'examen des faits, le Groupe d'experts possède des motifs raisonnables portant à croire que des personnes au sein du Gouvernement du Yémen et de la coalition auraient mené des attaques en violation des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution, qui pourraient constituer des crimes de guerre.

"Il existe bien peu de preuves que des parties au conflit tentent de minimiser les pertes civiles. J'appelle désormais à considérer la dignité humaine dans ce conflit oublié comme priorité" dit M. Kamel Jendoubi, président du Groupe d'experts éminents régionaux et internationaux sur le Yémen.

Selon le Bureau des droits de l'homme des Nations Unies, le conflit a fait au moins 6 660 pertes civiles et 10 563 blessés entre mars 2015 et le 23 août 2018; toutefois, les chiffres réels sont probablement plus élevés.

La coalition a imposé de sévères restrictions navales et aériennes, à des degrés différents depuis mars 2015 au Yémen. Il existe des motifs raisonnables portant à croire que ces restrictions navales et aériennes constituent une violation du principe de proportionnalité du droit international humanitaire. En outre, la fermeture

effective de l'aéroport de Sana'a constitue une violation du droit international humanitaire relatif à la protection des malades et blessés. De tels actes, associés à l'intention requises, peuvent constituer des crimes internationaux. Le Groupe d'experts a aussi trouvé que de nombreuses parties se battant à Ta'izz sont responsables des pertes civiles. Il note que l'utilisation présumée, par les forces Houthi-Saleh d'armes à grand rayon d'action dans une situation de guerre urbaine, est particulièrement préoccupante, étant donné que l'utilisation de ces armes dans un milieu urbain est indiscriminée. Cependant, la détermination des entités responsables des victimes civiles à Ta'izz nécessite une enquête plus approfondie, note le rapport.

" J'appelle toutes les parties à prendre les mesures nécessaires pour lever les restrictions disproportionnées imposées à l'acheminement sûr et rapide de l'aide humanitaire et d'autres biens indispensables à la population civile au Yémen, ainsi qu'à la circulation des personnes, notamment à travers l'aéroport international de Sana'a conformément au droit international humanitaire ", précise M. Jendoubi.

Les enquêtes menées par le Groupe d'experts confirment la pratique répandue de la détention arbitraire dans tout le pays ainsi que la maltraitance et la torture dans certains lieux de détention. Dans la plupart des cas, les détenus n'ont pas été informés des motifs de leur arrestation, n'ont pas été inculpés, se sont vu refuser l'accès à des avocats ou à un juge et ont été détenus au secret pendant des périodes prolongées ou indéterminées. Certains sont toujours portés disparus.

Le Groupe d'experts possède des motifs raisonnables portant à croire que, depuis septembre 2014, des parties au conflit au Yémen ont sévèrement restreint le droit à la liberté d'expression. Les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes ont été harcelés, menacés et victimes de campagnes de diffamation de la part du Gouvernement du Yémen, des forces de la coalition, y compris l'Arabie saoudite et les Emirats arabes Unis, et des autorités de fait au mépris flagrant des droits de l'homme. Les autorités de fait ont aussi ciblé les Baha'ï.

Des victimes et des témoins ont décrit au Groupe d'experts le comportement agressif est persistant et répandu, y compris des violences sexuelles perpétrées par les forces de la « ceinture de sécurité » (Security Belt) et du personnel des Émirats arabes Unis. Des cas incluent le viol de femmes et hommes adultes et la violence sexuelle contre les déplacés, les migrants et d'autres groupes vulnérables.

Le Groupe d'experts a reçu des informations substantielles indiquant que le Gouvernement du Yémen, les forces soutenues par la coalition et les forces Houthi-Saleh ont tous enrôlé ou recruté des enfants dans les rangs des forces ou groupes armés et les ont utilisés pour participer activement à des hostilités. Dans la plupart des cas, les enfants avaient entre 11 et 17 ans, mais des rapports réguliers font état du recrutement ou de l'utilisation d'enfants aussi jeune que 8 ans.

" La responsabilité juridique principale pour mettre un terme à ces violations et crimes incombe au Gouvernement du Yémen, qui se doit de protéger les personnes relevant de sa juridiction. J'appelle le Gouvernement du Yémen à enquêter sur les violations qui constituent des crimes et qui sont commises par ses ressortissants et ses forces armées et à engager des poursuites contre les auteurs ", a ajouté M. Jendoubi.

Le Groupe d'experts a identifié, là où c'est possible, les personnes qui seraient responsables de crimes internationaux et une liste confidentielle des personnes a été soumise au Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Le Groupe d'experts aurait besoin d'informations supplémentaires sur certains incidents documentés pour établir les responsabilités, ajoute le rapport.

Le rapport exhorte le Conseil des droits de l'homme des Nations Unis à rester saisi de la situation au Yémen en renouvelant le mandat du Groupe d'experts.

FIN

À propos du Groupe d'experts éminents régionaux et internationaux sur le Yémen

En vertu de la résolution 36/31, le Conseil des droits de l'homme a demandé au Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme d'établir un groupe d'experts éminents régionaux et internationaux sur le Yémen, chargé de surveiller la situation des droits de l'homme et en rendre compte. Le Groupe d'experts a été chargé de procéder à un examen approfondi de toutes les violations et abus présumés du droit international des droits de l'homme et d'autres domaines appropriés et applicables du droit international, commis par toutes des parties au conflit depuis septembre 2014, y compris la possible dimension genrée de telles violations, et établir les faits et les circonstances entourant les violations et les atteintes qui auraient été commises et, lorsque cela est possible, en identifier les auteurs.

Le 4 décembre 2017, le Haut-Commissaire a établi le Groupe d'experts éminents régionaux et internationaux, nommant M. Kamel Jendoubi (Tunisie) Président, et M. Charles Garraway (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), et Mme Melissa Parke (Australie) membres experts.

Dans le cadre de leur enquête, le Groupe d'experts a effectué des visites à Aden, Sanaa', Saada et Hudaydah, mais en raison des contraintes de sécurité, il s'est avéré impossible de visiter tous les gouvernorats concernés, notamment Ta'izz.